

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 janvier 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 22

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 7

À la fin de l'alinéa 7, substituer à la date :

« 30 août 1961 »,

la date :

« 31 août 1961 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le Gouvernement a fait une erreur dans la rédaction de son projet de loi.

Il a oublié tous nos concitoyens nés le 31 août 1961.

Il importe effectivement de rappeler au Gouvernement que depuis l'empereur romain Auguste, le mois d'août compte 31 jours.

Il convient de revenir sur cet oubli et de combler un vide juridique potentiel.

Tel est l'objet de cet amendement.